
BARCELONE – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ALAC
Mercredi 24 octobre 2018 – 08h30 à 09h30 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

LEON SANCHEZ:

Bonjour à tous.

Nous allons commencer notre réunion conjointe conseil d'administration ALAC. Il est 8 h 30.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à tous à cette réunion. Comme vous le savez nous avons des réunions régulières avec chacune des unités constitutives AC et SO dans la communauté.

Nous vous avons envoyé quelques questions pour que vous y répondiez. Comme vous le savez, nous sommes dans un processus de conception et création du prochain plan stratégique pour les 5 prochaines années. Comme Cherine – qui d'ailleurs va nous rejoindre d'ici un instant – l'a dit dans son discours d'ouverture, il s'agit d'un exercice extrêmement important parce que c'est un plan aussi qui pour la première fois a été préparé en étant chiffré, chiffré pour savoir combien cela va coûter de mettre en œuvre ce plan stratégique. Donc il ne s'agit pas simplement de vœux pieux, mais il s'agit d'une liste d'actions concrètes accompagnées des besoins et soutiens financiers qui seront nécessaires pour mettre en œuvre et appliquer ce plan stratégique.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Alors qui contrôle les diapos à l'écran s'il vous plait ? Pouvons-nous afficher la première diapo à l'écran ?

Alors, le conseil d'administration aimerait savoir d'abord, quelles sont d'après vous les principales priorités pour 2019. Et nous allons ensuite passer à la deuxième question, qui est liée à l'évolution du modèle multipartite de gouvernance de l'ICANN, faire en sorte que ce modèle de gouvernance soit aussi efficace que possible. Bref vous connaissez cette question.

Donc je vous souhaite à tous la bienvenue, et pour ceux qui nous suivent à distance, et pour les scriptes, j'aimerais vous demander de vous présenter assez rapidement, toutes les personnes assises autour de cette table. On commence par vous George.

GEORGE SADOWSKY: George Sadowsky, conseil d'administration.

BASTIAAN GOSLINGS: Bastiaan Goslings, des Pays-Bas, membre ALAC pour EURALO.

AVRI DORIA: Avri Doira, conseil d'administration.

CHRIS DISSPAIN: Chris Disspain Conseil d'administration.

CHERINE CHALABY: Cherine Chalaby conseil d'administration.

LEON SANCHEZ: Leon Sanchez conseil d'administration.

ALAN GREENBERG: Alan Greenberg, ALAC, président sortant. Et si un des membres de l'ALAC souhaite répondre à une de ces deux questions, il y a encore de la place ici.

MAUREEN HILYARD: Maureen Hilyard, nouvelle présidente l'ALAC.

SEBASTIEN BACHOLLET: Sebastien Bachollet, ALAC.

RON DA SILVA: Ron Da Silva, conseil d'administration.

JOHN LAPRISE: John Laprise, ALAC.

LEON SANCHEZ: Merci beaucoup, et bienvenue aux autres membres de l'ALAC que je vois assis dans la salle. Alan, est-ce que vous aimeriez nous présenter vos réponses à la première question, à savoir quelles sont vos priorités pour 2019 ?

ALAN GREENBERG: Merci Léon. En tant que président sortant, je pense que c'est plus à la présidente entrante de répondre. Donc je vais céder la parole à Maureen pour qu'elles vous disent quelles sont ses idées par rapport aux principales priorités. Ensuite les autres pourront intervenir.

MAUREEN HILYARD: Oui, merci.

Nous avons commencé à faire quelques plans pour les prochaines années, dont plusieurs de ces plans sont fort intéressants. Et ce sont des activités qui sont fondées sur le conseil d'administration.

D'abord la révision en cours à l'At-Large, où on se concentre sur les améliorations, on se concentre sur les expériences apprises et l'impact du travail qu'on fait sur les PDP à l'ICANN.

On va travailler sur l'efficacité. Il y a une demande dans ce plan liée au personnel, avec les canaux de communications en ligne qui permettraient d'augmenter, de renforcer notre rôle à l'ICANN.

Autre domaine d'attention pour nous, nous assurer que nous accordons suffisamment d'attention aux prochaines réunions pour qu'il y ait une plus grande participation des utilisateurs finaux et un plus grand soutien vis-à-vis des AC et SO.

Et en ayant cela présent à l'esprit, étant donné que la politique est un domaine prioritaire pour nous, nous voyons comment faire participer autant que possible la communauté, et nous avons dans notre

structure un groupe de travail de politique consolidée qui va nous permettre de promouvoir la participation de la communauté.

Bien entendu, l'ALAC et At-Large vont superviser les avancées et les progrès du plan stratégique de l'ICANN en tant que groupe. Et bien entendu, nous allons contribuer avec nos commentaires à tout ce qui nous semblera important.

Nous allons également travailler avec ICANN Learn, parce que c'est une chose importante pour nous, notamment dans notre coopération avec le GAC, à savoir créer des ressources qui permettent à nos utilisateurs finaux de bien comprendre ce que fait réellement l'ICANN, et qu'ils comprennent bien ce que leur participation, leur engagement impliquent.

Donc on va voir ce qu'il se passe du côté du programme de renforcement de capacité, nous assurer que ces programmes soient ciblés sur les besoins des utilisateurs finaux.

Voilà, en gros, quelles sont nos priorités.

Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci Maureen.

Alors il a souvent été dit, Goran a demandé il y a un an aux SO et AC quelles étaient leurs priorités, et la GNSO a établi une liste un peu effrayante. Or, moi, ma réponse c'est : on n'a pas de liste.

Parce que dans une large mesure, l'ALAC est un peu orientée par le reste de la communauté. On pourrait avoir nos propres initiatives et travailler sur un certain nombre de choses. Mais en fait on n'a pas suffisamment de temps, en plus de ce qu'on doit faire pour faire cela.

Et si vous regardez ce qu'a dit Maureen, dans une large mesure – parce qu'il y a une exception à cela – ça se fonde sur ce qu'il se passe dans la communauté, ou ça se fonde sur ce sur quoi nous on peut contribuer par rapport aux besoins des utilisateurs finaux.

Et l'une des choses qu'a mentionnées Maureen, c'est ATLAS, c'est le sommet At-Large qu'on essaye d'organiser tous les 5 ans environ, pour essayer de rapprocher les utilisateurs finaux de l'ICANN. On leur explique ce que l'on fait et, même si à l'At-Large on n'a pas souvent l'occasion de voir les utilisateurs finaux en face à face, c'est une occasion lors des sommets ATLAS de le faire.

JOHN LAPRISE:

Alors pour ajouter à ce qu'a dit Maureen, j'aimerais dire que l'une des choses sur lesquelles on aimerait se pencher en 2019, c'est d'avoir un meilleur contact avec les AC et SO à l'ICANN, et jeter des ponts aussi pour avoir une coopération avec eux.

LEON SANCHEZ:

Merci John.

ALAN GREENBERG: Quelqu'un d'autre souhaite intervenir ? Alors passons à la deuxième question.

LEON SANCHEZ: Oui, avant de passer à la deuxième question, j'aimerais dire que je suis très heureux de voir que nous avons, comme vous l'avez dit, à l'ALAC vous n'avez pas une liste de priorité, parce que le travail de l'ALAC dépend de ce qu'il se passe dans le reste de la communauté de l'ICANN.

Donc je pense que c'est une bonne chose que vous ayez parmi vos priorités le renforcement de capacités, se concentrer sur ATLAS3, le travail de sensibilisation. Et il serait bon aussi d'inclure dans cette liste, les assemblées générales que chaque région organise régulièrement. Et je suis heureux de voir aussi que vous avez un groupe de travail de politiques consolidées. Je pense que, je l'ai d'ailleurs déjà moi proposé de participer à ce groupe, mais je pense que l'ALAC est une communauté très active, et qu'elle occupe la place qui lui revient dans le développement de politique tel que cela est prévu dans les statuts.

ALAN GREENBERG: Avant de passer à la deuxième question, dans votre commentaire, j'ai l'impression qu'on n'a jamais eu de liste de priorités auparavant. On en a toujours eu.

LEON SANCHEZ: Non, je reprenais ce que vous disiez.

ALAN GREENBERG: Non, en fait on a toujours eu une liste de priorités. Parfois elles sont totalement dominées par des choses dont on n'a pas le contrôle.

Lors de la transition IANA, c'était une priorité numéro 1 qui a pris le pas sur d'autres initiatives, y compris l'une sur laquelle on aimerait travailler en 2019. Mais ça ne veut pas dire qu'elle n'existait pas. Ce n'est pas ça, ce n'est pas qu'on n'a jamais eu de liste de priorités, mais c'est simplement des priorités qui échappaient à notre contrôle.

Merci.

LEON SANCHEZ: Merci Alan. Alors, question suivante, qui a à voir avec le modèle de gouvernance multipartite et son évolution.

L'ICANN a évolué, depuis la transition nous sommes devenus une organisation qui est pleinement indépendante, qui doit relever de nouveaux défis, a de nouveaux problèmes à régler. Et nous avons donc un modèle de gouvernance multipartite qui est devenu tellement grand que parfois il peut sembler inefficace.

Et la question que le conseil d'administration aimerait poser à l'ALAC, comme elle l'a fait avec le reste de la communauté d'ailleurs, c'est comment faire évoluer ce processus.

Je vais vous lire cette question pour qu'elle soit claire.

Comment est-ce que le modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN et le processus de développement de politique peuvent évoluer afin d'établir un équilibre entre les besoins croissants d'inclusion, de responsabilité, de transparence et la priorité qui consiste à faire notre travail et que nos politiques soient développées de manière plus efficace et opportune et avec l'utilisation efficace des ressources de l'ICANN.

Donc vous voyez tous ces points de vue différents qui rentrent et qui alimentent le processus de développement de politiques. Mais on est également préoccupés par les ressources qui sont nécessaires pour pouvoir appliquer le modèle de gouvernance multipartite qui existe au sein de l'ICANN.

Sur ce, je vais ouvrir le débat à l'ALAC, quiconque souhaite répondre.

ALAN GREENBERG:

Oui, je vais utiliser ma prérogative de président pour commencer à ouvrir le feu.

Alors j'aime beaucoup cette question, ce n'est pas un nouveau problème d'ailleurs. C'est un problème qui se pose pratiquement depuis que je suis à l'ICANN. Donc ça remonte un petit peu.

Mais à chaque fois que cette question est posée, la réponse est non, il n'y a pas de problème en fait. Vous ne comprenez pas.

En fait, le conseil d'administration pose cette question. Et le fait que la GNSO plus tard dans la journée va adopter toute une série de

changements qui, ils l'espèrent, vont pouvoir régler ce genre de problèmes au sein de la GNSO, c'est quelque chose d'extraordinaire.

Toutefois, il y a un inconvénient à cela. L'inconvénient c'est que pour que les choses soient faites de manière efficace - et efficace du point de vue des gens qui font des changements - il existe un danger, à savoir que l'équilibre qu'il y a à l'ICANN n'est pas une bonne chose. Parce que parfois on l'appelle le « modèle multi égal parties prenantes », mais on ne l'appelle plus comme ça d'ailleurs.

Il faut s'assurer qu'on est tous sur un pied d'égalité donc.

Le fait que l'ALAC qui n'a pas de voix formelle dans le développement de politique, et qu'on revienne 10 années en arrière, en se contentant de donner des avis une fois que les faits sont passés, alors il y a un réel danger là.

À mesure qu'on avance, il faut s'assurer que ce n'est pas le résultat final de cette tentative d'essayer de faire en sorte que ce processus soit plus efficace.

Autre commentaire, et je fais ce commentaire en ayant pratiquement fini un processus de révision dans le groupe de travail, et après la transition le CCWG sur la responsabilité et l'EPDP maintenant, on essaye en raison des coûts, de minimiser les avantages des réunions face à face. Pour moi, l'important c'est d'obtenir les résultats à temps. Et ça n'aurait pas été possible sans des réunions face à face. Ça n'aurait pas été aussi efficace. Et on n'aurait pas pu élaborer un si bon produit.

Donc, en raison des coûts, on ne peut pas minimiser l'importance des réunions face à face.

Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci Alan. Merci au board de nous avoir posé cette question.

Pour ceux qui m'ont déjà entendu, ce ne sera pas des nouveautés, mais comme les choses changent vite à l'ICANN, et que même si on dit beaucoup que ce sont les mêmes qui prennent les places régulièrement, il y a quand même des têtes nouvelles et heureusement. Et pour leur bénéfice à elles, je vais dire quelques petites choses.

La première, c'est que je crois que pour répondre à cette question, il faut diminuer la complexité de cette organisation. Alors c'est facile à dire, ce n'est pas facile à faire. Mais si on n'a pas ça comme objectifs, on aura du mal à continuer à faire vivre la façon dont on souhaite faire vivre l'action multi-acteurs dans cette organisation.

Et je pense qu'il y a un moment donné, il faut qu'on s'arrête, qu'on dise on a fait tous les silos deux fois, maintenant ayons une vision globale de l'organisation.

Je rappelle que la dernière fois que ça a été fait, 2002-2003, ça a amené à ICANN 2.0, mais ça fait donc beaucoup, beaucoup d'années.

Le deuxième point, même si je voudrais renforcer ce qu'a dit Alan, c'est qu'effectivement on ne parle plus d'égalité entre les différents

acteurs, mais je pense quand même que ce serait bien qu'on revienne à des tentatives d'égalité.

Je vais juste prendre quelques exemples qui ne sont peut-être pas les meilleurs, mais on est content quand il y a plus de 100 je ne sais pas combien, 140 gouvernements qui se réunissent. Nous ne sommes pas capables de faire en sorte qu'au prochain sommet At-Large on ait aussi un objectif d'avoir 140 pays représentés. Et donc là, il y a une différence de traitement, d'objectifs, de réalités qui est à prendre en compte.

Je ne sais pas comment on peut le résoudre, parce que les questions financières viennent toujours heurter cette difficulté, mais moi je voudrais dire que nous sommes prêts à réunir des représentants de 150 pays du monde pour ATLAS 3.

Il faut juste que l'on voie ensemble comment est-ce qu'on peut en avoir les moyens. Ce serait une bonne solution pour améliorer le multi-acteurs.

Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Sebastien. Holly.

HOLLY RAICHE: J'aimerais revenir sur ce qu'à dit Maureen.

On est en train de réformer la manière dont on fait la politique. On a consolidé et créé un groupe de travail sur la politique, un nouvel acronyme, mais le problème c'est que si on doit écouter les unités constitutives, et c'est notre travail, ce qu'on doit faire, c'est fixer un calendrier très serré.

Il faut se former, faire un webinaire, je ne sais pas. Mais aller dans les régions et écouter. Et ensuite ramener cela et le calendrier pour cela est très serré.

Donc je comprends que la GNSO aimerait être plus efficace. Or, le danger à vouloir être plus efficace, c'est ne pas permettre à toutes les unités constitutives de l'ALAC de pouvoir être entendues.

Donc comment permettre en termes de temps et en termes de ressources aussi – mais on a également entendu Xavier, on sait que ça ne va pas pouvoir être ?

Donc il faut essayer de travailler avec nos ressources, avoir une personne du personnel qui se consacre exclusivement sur la politique et se concentre sur le fait de pouvoir travailler davantage sur la sensibilisation.

Et d'ailleurs, John merci beaucoup sur la discussion qu'on a eue sur l'utilisation des outils pour la sensibilisation, pour aller voir ces groupes, ces unités constitutives. Donc voir comment on les écoute, voir quels outils on utilise pour les écouter.

Mais on a des limites. L'une de ces limites, c'est le processus qui est en place par la GNSO, pour ce qui est de l'élaboration de politique, et deuxièmement, ce sont les ressources et le temps.

Donc il faut voir comment on peut surmonter ces limites, mais voilà les limites qui se posent.

ALAN GREENBERG:

Quelqu'un d'autre ? Vanda ?

Attention à ce qu'il nous reste suffisamment de temps pour traiter le reste.

VANDA SCARTEZINI:

Notre région en général, non seulement LACRALO, mais en général, c'est une initiative de notre région de s'asseoir hier pour discuter du processus PDP et la mesure dans laquelle les PDP nous affectent.

Les limites qu'on a dans la région en général, voir comment se réunir et faire en sorte que les gens dans les régions soient au courant de ce qu'on fait à l'ICANN, de ce que fait l'ICANN, et de quelle manière ils peuvent participer.

Et, il y a une suggestion qui a été faite, et j'espère que cette année, l'année prochaine, on va pouvoir avoir suffisamment de temps pour initier l'un de ces processus afin d'inclure ces gens dans le processus de PDP à l'ICANN.

Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Vanda. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir là-dessus ? John.

JOHN LAPRISE: Merci. Par rapport à la question sur le modèle multipartite et le processus de développement de politique, j'aimerais attirer l'attention du conseil d'administration sur le document RSSAC 37, qui est très puissant. Et je l'ai dit dans la session de stratégie qui a eu lieu il y a quelques jours. C'est le meilleur document de planification que j'ai vu ici à l'ICANN depuis très longtemps.

Donc je vous invite à le regarder et à l'examiner de très près.

LEON SANCHEZ: Merci John. Khaled.

KHALED KOUBAA: Merci Léon. Je voudrais revenir sur le sujet évoqué par Sébastien concernant les revues, et rapidement mentionner qu'on a le ATRT 3 qui va commencer très bientôt, je l'espère bien. En tout cas c'est le programme.

Et je peux lire directement dans notre [RALO] qui dit qu'en fait le ATRT3 est mandaté quelque par aussi pour voir la façon avec laquelle la communauté fonctionne et adopte les politiques.

Donc j'imagine que ça va être une excellente opportunité pour la communauté d'aujourd'hui de travailler à travers cette de revue de

ATRT 3 et éventuellement améliorer le modèle de gouvernance et l'adoption des politiques.

Merci.

LEON SANCHEZ: Merci Khaled. Est-ce que quelqu'un d'autre veut parler sur ce sujet ?

CHERINE CHALABY: Oui, bonjour. Je voudrais prendre cette question en perspective, pour que tout le monde comprenne bien dans la salle pourquoi le conseil d'administration a posé cette question. Ce n'est pas une question que le bureau d'administration a juste mise comme ça par hasard, non.

Nous avons pensé cela depuis Puerto Rico, nous avons passé beaucoup de temps, des centaines d'heures, et beaucoup de consultations avec la communauté.

Et les informations qui nous sont revenues étaient ça. On s'est rendu compte qu'il y avait 5 tendances pour le plan de stratégie. Une de ces tendances avait à faire avec la gouvernance, et c'est comme ça que nous avons compris les choses.

Le conseil d'administration n'a pas de réponse à cela, le conseil ne va produire une réponse pour cela. Nous allons mettre en place un document de consultation et nous allons demander à la communauté de nous envoyer ses informations, ses commentaires sur ces questions, pour voir comment ce modèle peut évoluer.

Et la période commence aujourd'hui jusqu'au mois de juin. Nous allons ainsi pouvoir écouter la communauté et c'est plus que du développement de politique. Ça va bien au-delà. Il s'agit des activités en général, de l'ICANN.

Donc par rapport à ce qu'on a entendu de la part de la communauté, on peut voir qu'il y a une augmentation de la demande d'inclusion à travers toutes nos activités.

Il y a donc des rôles et des responsabilités qui sont inclus là-dedans. Il y a une demande pour améliorer le processus de développement des politiques, pour atteindre un consensus de façon plus opportune. Il ne faut pas qu'il y ait des intérêts polarisés.

Il y a donc des inquiétudes au niveau du bénévolat, de la fatigue de ces bénévoles. Il y a aussi des problèmes d'inefficacité de la communauté technique. Il y a aussi des inquiétudes par rapport à ces réunions de l'ICANN qui deviennent de plus en plus grandes, plus cher, où il y a beaucoup trop de réunions ;

Donc l'autre message qu'on a reçu, c'est que ce modèle multipartite est vraiment ce qui nous donne de la légitimité, c'est quelque chose qui nous a correspondu pendant longtemps. Et qui fonctionne très bien pour nous, qui nous a bien servi pendant 20 ans. Et on en a besoin pendant les 20 années à venir.

Donc ce qu'on fait en tant que groupe, c'est d'observer vraiment d'une façon nature, pour voir ce qui fonctionne.

Bien sûr, les choses changent, il y a des cycles. Et quand on regarde les choses en détail, on se dit : bon, qu'est-ce qu'on doit faire pour améliorer l'efficacité, afin que dans les 20 années prochaines nous pouvons continuer ainsi.

Donc il faut avoir le courage de faire cela. Et cela commence en étant honnête les uns avec les autres pour voir s'il y a des problèmes ou pas.

Donc il y a beaucoup de personnes qui disent qu'il y a des problèmes, et d'autres qui essaient de les éviter justement. Donc, nous allons voir à travers ce processus quelle est la volonté de la communauté. Mais jusqu'à présent nous avons discuté avec beaucoup d'unités constitutives, et en général ils sont d'accord avec l'ALAC et votre déclaration initiale, en disant : nous sommes très contents que la communauté soit vraiment amenée à participer.

Nous n'avons bien entendu pas encore de solution, parce que c'est la communauté qui va le faire. Nous allons certainement avoir à passer à travers différentes consultations, et nous allons essayer de trouver des avis, pas forcément des solutions ;

S'il y a des suggestions qui viennent de la communauté à travers ces documents de consultation, c'est très bien. Ça fait partie de notre ADN, ce n'est pas quelque chose que nous allons changer du jour au lendemain, on ne va pas aller que dans une direction.

Il faut faire les choses de façon nette et claire pour faire participer tout le monde. C'est pour ça que nous en sommes arrivés à cette question. Et c'est bon pour toutes les unités constitutives.

LEON SANCHEZ: Alan, vous avez d'autres commentaires ?

ALAN GREENBERG: Non, je n'en ai pas.

LEON SANCHEZ: Maintenant, pourrions-nous mettre à l'écran les questions de l'ALAC ? Alan et moi, nous aimerions passer aux questions de l'ALAC, et Alan et moi allons pouvoir en discuter.

ALAN GREENBERG: Oui. Je ne sais pas si mécanisme nous permet de faire cela, mais cette question cible les membres du conseil d'administration, pas le conseil d'administration seulement.

J'espère que le conseil d'administration n'a pas déjà la réponse sur les nouveaux gTLD, avant d'avoir les résultats du PDP. Parce que clairement tout va dépendre de cela. Les gens peuvent répondre à leur compte personnel au lieu de répondre au compte du conseil d'administration.

Donc, la question sur le PDP, comme vous le savez je participe énormément à ce programme des nouveaux... Comme vous voyez nous participons un peu, juste un petit peu. Donc c'est concentré vraiment sur la manière dont les choses vont être faites. La charte incluait... Bon est-ce qu'on doit faire ainsi ?

Mais pour être honnête, un processus qui est administré par la GNSO avec une participation significative de beaucoup des parties de la GNSO nous amène à une réponse qui sera certainement une conclusion. Il n'y a aucune manière que le PDP pourrait en résulter avec une réponse qui dirait : non, on ne peut pas faire ça.

Donc le PDP pourrait dire : bon on fait les choses comme ça, mais on restreint ça à certains types de TLD.

La communauté ne va pas avoir un consensus avec des PDP.

Les PDP sont aussi responsables du problème des coûts, de la question des coûts. Parce qu'on sait très bien que ça doit être un processus de recouvrement des coûts par rapport aux candidatures. Ça, c'est une décision que je ne pense pas que la GNSO devrait prendre.

Le but de la chose, quand on est rentré dans ce processus - et je ne me souviens quand ça avait commencé, moi j'ai commencé à participer dans les années 2006, et c'était donc à l'époque le PDP qui correspondait à la dernière série que nous avons mise en œuvre. Donc les objectifs, c'était qu'il y aurait beaucoup de revenus qui seraient associés avec cela, et que cela recouvrerait tous les coûts de l'ICANN et plus.

Je ne sais pas si c'est vrai, je ne sais pas si ça a été mesuré, on ne sait pas exactement s'il y a eu un coût augmenté du GDD ou de la conformité. Je ne sais pas si tout cela a été mesuré, je ne sais pas si tout cela on peut l'attribuer à cette première série.

Mais moi je suis inquiet si les chiffres sont élevés et que le nombre de TLD sont important ou ne sont pas assez important, donc on aura un problème de recouvrement de coûts dans l'avenir.

Si malheureusement le conseil d'administration ne peut pas prendre la moitié des résultats du PDP et dire bon on va mettre ça en oeuvre à moitié. On ne peut pas faire ça.

Donc comment est-ce qu'on en arrive avec des bons résultats pour la communauté, où il y a une très grande demande ? En fait, on ne sait pas... L'historique nous permet de voir que ceci sera réussi, mais comment allons-nous aller de l'avant vis-à-vis de ces questions vis-à-vis de ces problèmes.

Et j'aimerais une réponse de la part de l'organisation et de l'écosystème ICANN.

LEON SANCHEZ:

Merci Alan. Il s'agit vraiment d'une priorité importante pour la communauté. Je voudrais donc demander à Avri si elle peut faire des commentaires là-dessus.

AVRI DORIA:

Évidemment, j'ai fait très attention à ce domaine des nouveaux gTLD depuis longtemps. Je voudrais revenir en arrière sur ce qu'a dit Alan.

Tout d'abord, il est vraiment très possible que le PDP de la GNSO puisse décider de ne pas faire les choses. Il y a des gens à la GNSO qui voulaient des nouveaux gTLD, il y en a qui voudraient que le

programme se termine de façon correcte, et il y a aussi d'autres personnes qui sont assez sanguins sur le fait qu'on devrait avoir ou pas de nouveaux gTLD. Je crois au fond qu'il est très possible que le PDP aurait pu avoir de différents résultats.

Vous êtes correct, après discussions qu'il y a eu au début du PDP, qui d'ailleurs étaient des participations vraiment diverses avec des gens du GAC, d'ALAC et d'autres groupes dans la communauté.

Donc il y a eu une longue discussion là-dessus, et ils ont dit tous ensemble que oui, peut-être que la recommandation devrait inclure une recommandation pour continuer le programme. Et moi je dis continuez le programme parce que l'idée du programme dans lequel nous sommes en ce moment, qui s'appelle le... Donc à la fin de la première série, on devait faire la pause, s'arrêter et observer toutes les questions, toutes les problématiques qu'il y a eu. Et donc là-dessus on a passé un an avant de recommencer un PDP. On avait trouvé 90 et quelques questions ou problèmes qui devaient être couverts par le PDP.

Mais maintenant on a un CCT, qui nous a donné 37 nouvelles questions sur lesquelles le PDP doit se pencher.

Donc je pense que j'ai tendance à regarder ça de cette manière. Nous avons un programme PDP qui a eu sa première série, qui heureusement est presque complet ou terminé. Nous, en tant que communauté, nous nous sommes dits : bon, aller on va réviser tous les petits détails possibles, on va essayer de résoudre toutes les questions qui peuvent être résolues.

Donc, dans un certain sens, la raison pour laquelle cela prend tant de temps - d'ailleurs hier on en a parlé, il y avait beaucoup de personnes qui sont venues me demander pourquoi cela prenait tant de temps, est-ce que le conseil peut faire quelque chose pour faire avancer les choses plus rapidement. Et j'ai aussi des personnes qui sont venues me voir en me disant : est-ce que le conseil d'administration pourra arrêter tout cela ?

Donc il y a vraiment une dynamique intéressante sur ce sujet.

Le conseil d'administration peut attendre les recommandations, le conseil peut poser des questions, après avoir reçu les recommandations.

Vous avez dit que le conseil ne peut pas faire partie des recommandations. C'est vrai, mais lorsque les recommandations arrivent et on a déjà vu le conseil faire ça très souvent, le conseil peut observer ces recommandations, ce sont des recommandations qui ne sont pas nécessairement fondées. Elles n'ont peut-être pas pris en compte l'avis du GAC, de l'ALAC, etc., et ils peuvent demander des révisions supplémentaires.

Donc ce ne sont pas seulement des recommandations qui vont être mises comme ça, au hasard et on va en terminer avec tout ça.

Ils ont fait leur première révision d'une partie du programme, ils vont faire une autre révision, il va y avoir la piste de travail numéro 5 sur les révisions de noms, qui est une expérience extraordinaire sur les PDP.

Ils vont essayer de s'assurer que tous les intérêts sont pris en compte, en ayant une diversité de présidents à travers tous les groupes.

Donc je pense que, alors que je regarde ce PDP, et que je vois les choses que le conseil devra réviser, je vois qu'il y a beaucoup de tentatives, toutes les tentatives possibles pour pouvoir couvrir, parler de tous les problèmes, les questions qui arrivent vers eux de la communauté.

Il y a eu donc ces 37 nouveaux problèmes à partir du CCT. Je peux continuer à parler de ces choses là pendant des heures. J'adore ce problème, j'adore cette question.

LEON SANCHEZ:

Merci Avri. Alan, vous avez mentionné les coûts. Est-ce que quelqu'un se préoccupe de ces coûts, est-ce qu'il y a d'autres implications financières? Je voudrais demander à Xavier s'il pourrait des commentaires sur ce sujet.

XAVIER CALVEZ:

Merci Léon.

Je voudrais fournir un petit peu de clarté dans le suivi des coûts. Je pourrais peut-être informer le groupe.

Comme vous vous souvenez, ce programme avait été conçu comme un programme de recouvrement de coûts. Il était donc important que le coût du programme soit séparé, qu'il y ait donc des comptes séparés, qu'il y ait des comptes d'investissements séparés que nous

puissions produire l'information tous les trimestres, et que les coûts du programme des nouveaux gTLD soient faits séparément par rapport aux coûts des opérations de l'organisation.

Nous avons mesuré donc tous les efforts de chaque département, des opérations de l'ICANN, toutes les activités qui ont eu lieu vis-à-vis du programme des nouveaux gTLD. Donc les activités en cours de l'organisation durant les 6 années sont donc séparées et allouées aux coûts des programmes de façon régulière.

Je ne rentrerais dans plus détails, mais si vous avez plus de questions, venez me voir et on pourra en parler.

LEON SANCHEZ: Est-ce que vous avez une question ?

ALAN GREENBERG: Alors, oui, j'ai un suivi. Vous faites les suivis des coûts internes, mais j'avais l'impression que vous faisiez un suivi des coûts des processus d'approbation des gTLD dans leur insertion dans la racine. Pas les coûts en cours, une fois qu'ils sont déjà dans la racine. Est-ce que j'ai mal compris ?

XAVIER CALVEZ: Oui, je pense que vous avez certainement raison.

Une fois qu'une candidature est posée, ou est sujet à un contrat avec l'ICANN, elle devient un opérateur de registre. À partir de ce moment-

là, l'opérateur de registre donc opère le TLD et ce que l'on voit en ce moment, c'est que toutes les activités qui sont liées à la gestion de ce programme correspondent aux coûts qui sont dans le TLD.

Donc ces coûts sont identifiés par les opérateurs de TLD. Je ne sais pas si c'est pertinent ou possible, mais les coûts jusqu'à la candidature sont alloués au programme, aux fonds du programme et à cette comptabilité.

ALAN GREENBERG: Donc, pour être clair, le coût dont on parlait, c'était le coût après. Donc le programme devait être autosuffisant. Nous parlons des coûts GDD une fois qu'ils sont délégués. Donc voilà, c'était là qu'on focalisait notre question.

XAVIER CALVEZ: Oui, le coût des GDD et des conformités sont complètement séparés.

ALAN GREENBERG: Donc on ne sait pas exactement quels sont les coûts des nouveaux gTLD.

CHERINE CHALABY: Ce que Alan disait c'est que si on devait déployer une nouvelle série, et disons qu'il y a 2 000 candidatures, est-ce que cela voudrait dire que ICANN va prendre en compte si les GDD devraient augmenter en volume ou si on doit doubler la conformité ? C'est la question.

RON DA SILVA: Les revenus donc ont augmenté, et il n'y a pas de suivi qui est fait de façon séparée pour ça. Est-ce qu'on peut identifier quels sont les revenus avec les nouveaux programmes et le coût des revenus de...

ALAN GREENBERG: J'ai toujours cette question. C'est compliqué.

GORAN MARBY: C'est un peu prématuré parce qu'on ne sait pas exactement de quoi va avoir l'air la prochaine série.

On essaie de faire les choses maintenant, on essaie d'en savoir plus pour pouvoir faire nos calculs. Nous pensons que cela fait partie du processus de décision.

Nous avons vu ça durant les deux dernières années. À chaque fois que le conseil d'administration reçoit quelque chose comme ça, nous essayons toujours de travailler sur le budget, c'est toujours trop tôt, c'est trop tôt pour nous.

Donc je suis d'accord avec vous sur le principe, sur la façon dont cela fonctionne. Vous êtes d'accord avec moi, nous devons avoir plus d'informations avant de faire des calculs.

ALAN GREENBERG: Je suis complètement d'accord, je sais que c'est très difficile de faire maintenant.

Mais on ne posait pas question sur les résultats de l'analyse, on voulait savoir comment cela allait être fait, si ça va être fait. Ce n'est pas une réponse facile, parce qu'en même temps nous essayons, nous devons être conformes.

La conformité doit augmenter par rapport aux nouveaux gTLD. Donc je ne sais pas si vous déterminez combien est dû pour le gTLD ou par rapport à la maturité de la conformité.

La méthodologie a beaucoup changé durant ces dernières années. Et ça, cela correspond avec les nouveaux programmes des gTLD.

LEON SANCHEZ:

Maarten, vous voulez faire un commentaire ?

MAARTEN BOTTERMAN:

Oui. Vous avez soulevé un très bon point.

Le modèle sur lequel nous travaillons va bien sûr évoluer. Et je peux vous assurer que c'est un élément clef qui a été mis dans cet exercice stratégique.

Nous avons besoin d'avoir une meilleure compréhension du développement des choses.

Nous avons vu que la première série ne s'est pas faite comme on l'avait pensé dès le début. Donc vraiment, comme Ron l'a dit, nous avons des incertitudes de chaque côté. C'est pour ça qu'on a rajouté

un cinquième point de concentration qui est donc la stabilité financière.

Donc il y a plusieurs réponses. Mais nous devons prendre ça en compte pour l'avenir et en informer la communauté.

LEON SANCHEZ: Merci Maarten. Vous vouliez faire un dernier commentaire ?

RON DA SILVA: Oui effectivement. J'aimerais revenir sur ce qui a été dit, parce que ce serait très bon de voir quel est le coût moyen et également les revenus qui y sont associés si on ajoute un nouveau TLD. Je pense que c'est ce qu'on cherche tous. Et ensuite on verra avec le BFC si on peut travailler ou pas, avec le conseil d'administration à ce niveau-là.

ALAN GREENBERG: Oui, j'ai posé la question en sachant qu'on n'a pas de réponse aujourd'hui.

Mais étant donné qu'on a posé la question, la révision CCT a été élaborée et a identifié les abus. Mais notre préoccupation, c'est est-ce que quelqu'un est en train de prendre en considération tous ces aspects divers et variés.

LEON SANCHEZ: Cherine ?

CHERINE CHALABY: Oui. En lisant ces quatre questions qui sont à l'écran, je ne cesse de me poser la question : pourquoi est-ce que vous posez ces questions ?

Et j'ai tendance à penser : est-ce qu'il y a un message là qui voudrait que certains des membres de l'ALAC ou l'ALAC n'aient pas vraiment en train de soutenir l'idée d'une série générale supplémentaire ?

C'est l'idée ou pas ?

ALAN GREENBERG: Non, voilà quelques exemples que j'ai indiqués. Mais la question de savoir est-ce qu'on devrait ouvrir une série générale supplémentaire pour tout, oui, je pense que certains se posent la question.

JOHN LAPRISE: Oui, je voulais soutenir ce qu'a dit Alan là-dessus. Il y a eu une discussion longue à l'ALAC par rapport à cette nouvelle série.

Et à l'heure actuelle on n'a pas suffisamment de preuves qui nous indiquent que c'est une bonne idée.

Peut-être qu'il faudrait que ce soit ciblé, qu'il faudrait qu'il y ait un nouveau programme ciblé pour les gTLD, mais effectivement, on a quelques réserves.

LEON SANCHEZ: Oui, vous vouliez intervenir ?

AVRI DORIA: Oui peut-être que Goran voulait intervenir d'abord ?

GORAN MARBY: Oui. Peut-être qu'on peut poursuivre ensuite, en dehors de cette réunion.

Mais lorsque vous équilibrez les choses entre faire une nouvelle série ou pas, je pense qu'il y a des avantages des deux côtés. Là on parle de la capacité pour les gens dans le monde de créer plus de noms de domaines, ce qui est une bonne chose, mais ça présente aussi des inconvénients, des utilisations malveillantes, des abus. Ça c'est une mauvaise chose.

Bien sûr, ça représente beaucoup d'argent, mais en fonction de l'équilibre que vous trouvez entre toutes ces choses, vous obtiendrez une réponse.

Mais moi j'aimerais comprendre. Parce que moi je ne fais pas partie du processus d'élaboration de politique, mais j'essai de comprendre les différents points de vue.

Mais peut-être qu'on peut poursuivre cette conversation ensuite.

LEON SANCHEZ: Merci Goran. Avri ?

AVRI DORIA: Oui, il faut parler de cette notion avant/après à un moment donné de toute façon.

Je voulais simplement dire que, effectivement, le groupe – et ça, ça a eu lieu avant que je sois membre du conseil d'administration, lorsque j'étais encore dans le PDP – on a parlé de cela. Est-ce qu'on devrait avoir une série générale ou est-ce que les marques devraient intervenir d'abord. Il y a eu un fort argument là-dessus. Et c'est l'un des arguments qui a été souvent brandi, en disant que c'est justement le PDP qui peut faire une recommandation là-dessus.

Mais comme je l'ai déjà dit, pour chacune des catégories, il y a un fort argument au sein du groupe du PDP pour que ce groupe en particulier intervienne d'abord. Donc pour que ça ait lieu il faut qu'il y ait une nouvelle série.

LEON SANCHEZ: Vous voulez répondre Alan ?

ALAN GREENBERG: Oui. Un petit commentaire.

Le PDP sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD a donné lieu à 225 téléconférences exactement. Je les ai notées. J'ai participé à 60 – 70 % d'elles. Ça implique qu'il y avait beaucoup d'intérêt à participer à ce débat et que c'est un débat encore ouvert.

Et implicitement la communauté a une discussion sur cette thématique qui est réellement intéressante et qui intéresse tout le monde.

LEON SANCHEZ: Holly ?

HOLLY RAICHE: Très brièvement. Le rapport final des CCT vient d'être élaboré, et je vous invite à le regarder, il est très intéressant.

LEON SANCHEZ: Merci.

J'aimerais conclure cette séance en vous remerciant tous, ça a été une discussion très intéressante, on a eu des échanges très intéressants avec l'ALAC.

Il serait très utile également de voir comment s'achève ce processus. On va travailler au conseil d'administration sur le plan stratégique, et on va reprendre ce qui a été dit ici dans nos réflexions sur le plan stratégique qu'on va présenter d'ici mai, juin, comme Cherine vous l'a dit.

Et j'aimerais souhaiter la bienvenue à Maureen, la présidente entrante de l'ALAC.

Et, bien entendu, j'aimerais remercier Alan de son travail, non seulement en tant que président de l'ALAC, mais membre de l'ALAC pendant toutes ces années. Toute l'expérience qu'il a amenée, tout le travail qu'il a accompli, je pense que personne ne va prendre votre place. Bien sûr, vous êtes unique et vous avez placé la barre très haut Alan.

[Applaudissement]

ALAN GREENBERG:

Oui, mais avant de partir, j'ai un petit commentaire moi aussi à faire.

On a commencé ce... Attendez je vais vous laisser vous assoir.

Donc nous avons commencé ces réunions entre le conseil d'administration et les AC et SO il y a... Je ne m'en souviens plus d'ailleurs... 15, 20 ans ; Et les premières années, c'était une pure perte de temps, parce que plutôt que de traiter des problèmes, ces réunions engendraient des problèmes.

Et depuis ces deux dernières années à peu près, ces réunions sont devenues très intéressantes, très utiles. Parce qu'elles permettent un certain niveau de dialogue. Et j'en suis très reconnaissant. Et mon rôle en tant que président est beaucoup plus simple, parce que plutôt que d'être en confrontation... Parce qu'en fait, les premières réunions fixaient simplement des malentendus et des mauvaises interprétations.

Maintenant on dialogue.

LEON SANCHEZ:

Cherine ?

CHERINE CHALABY:

Au nom du conseil d'administration, merci Alan, merci de tout ce que vous avez fait, merci de votre engagement, dans pratiquement tous

les aspects de la communauté et non pas seulement à l'ALAC. Votre voix a été entendue par tous. Et nous vous sommes très reconnaissants de tout ce que vous avez fait. Et merci de tout ce que vous avez fait pendant votre mandat. Et nous souhaitons bien sûr un mandat couronné de succès à Maureen.

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]